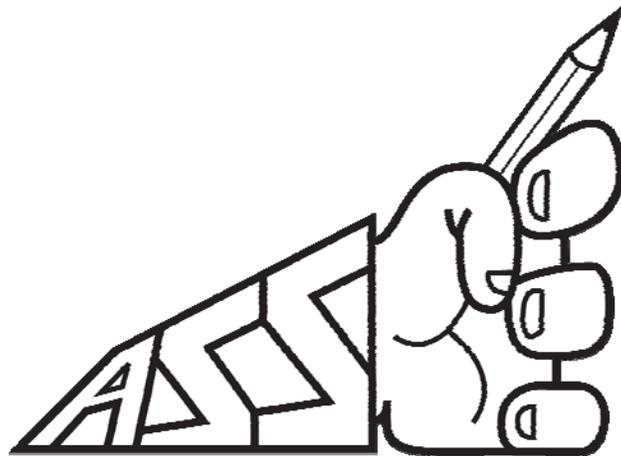


Conseil de Coordination

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Jeudi 5 février 2009
Au siège social de l'ASSÉ**

Ordre du jour

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Élections

3.0 Plan d'action

3.1 Manifeste et pétition

3.2 Conférences de presse

3.3 Journées de dénonciation de l'entreprise privée

3.4 Manifestation nationale

3.5 Apartheid israélien

4.0 Instances

4.1 Camp de formation

4.2 Congrès

5.0 Suivi des Comités et Conseils

5.1 Comité femmes

5.2 Comité journal

5.3 Comité aux luttes sociales

5.4 Comité de formation

5.5 Comité à la recherche et aux affaires académiques

5.6 Comité à la mobilisation

5.7 Conseils régionaux

5.8 Comité d'information

5.9 Conseil exécutif

6.0 Prochaine réunion

7.0 Varia

8.0 Levée

Propositions

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour au début de la page 2.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1. Le Conseil exécutif propose d'adopter le procès-verbal du CoCo du 6 janvier 2009.

2.0 Élections

3.0 Plan d'action

3.1 Manifeste et pétition

3.2 Conférences de presse

3.3 Journées de dénonciation de l'entreprise privée

3.4 Manifestation nationale

1. Le Comité femmes propose que du matériel d'information adapté soit créé pour tracter à la manifestation du 8 mars en vue de celle du 26 mars.
2. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ organise une rencontre avec les différents groupes ayant appuyé le manifeste;
Que cette rencontre ait lieu le mercredi 18 février à 18h au bureau de l'ASSÉ;
Que le Comité aux luttes sociales travaille avec le Conseil exécutif pour confirmer la présence des groupes.

3.5 Apartheid israélien

4.0 Instances

4.2 Camp de formation

4.2 Congrès

5. Suivi des Comités et Conseils

5.1 Comité femmes

1. Le Comité femmes propose que l'ASSÉ achète le nom de domaine www.comite-femmes.info pour la section Femmes du site internet.
2. Le Comité femmes propose que le camp de formation féministe se tienne la fin de semaine du 21-22 mars 2009.

5.2 Comité journal

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 15 minutes sur les publications à venir (début mars, manifestation et Ultimatum secondaire).

5.3 Comité luttes sociales

1. Voir communiqué du gros bon sens en annexe 1.

5.4 Comité formation

5.5 Comité à la recherche et aux affaires académiques

5.6 Comité à la mobilisation

5.7 Conseils régionaux

5.8 Conseil exécutif

1. Le Conseil exécutif propose de faire une plénière sur le questionnaire sur l'AFE en annexe.

6.0 Prochaine réunion

7.0 Varia

8.0 Levée

Annexe 1

30 janvier 2009,

Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément avec la volonté de s'opposer au projet d'amendement du règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage. Nous nous opposons sans compromis à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même. En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.

Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne voudront pas garder le silence face aux

injustices qu'ils-elles vivront. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policièrEs au lieu de le faciliter.

De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection contre les représailles de nos dirigeants envers des actes – le plus souvent pacifiques – de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.

Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.

ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que nul n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.

Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasi-exhaustive des visages des protestantEs et, à la limite, de monter des dossiers sur les leaders des mouvements. Ce même service de police qui fut en 2005 réprimandé par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ses pratiques anticonstitutionnelles et qui ne respecte souvent même pas son propre code de déontologie, nous demande maintenant de faire confiance à son « gros bon sens » pour l'application de ce règlement! Si nous voulons conserver la liberté si chèrement protégée par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, nous devons nous opposer à une telle mesure.

Dans une société où tout acte de divergence politique est réprimé et tout

individu exprimant ses opinions dans une simple manifestation risque d'être fiché comme potentiel danger public, nul besoin d'avoir quelque chose de criminel, ou d'immoral à se reprocher pour vouloir conserver l'anonymat.

Le Gros Bon Sens

Le but du présent communiqué est d'obtenir le plus large appui possible au sein de la communauté militante et engagée de Montréal, puis de le diffuser largement afin de faire connaître notre désaccord. Il a donc été envoyé à plus d'une soixantaine d'organisations, dont la vôtre. Si, comme nous, vous êtes préoccupéEs par le nouveau règlement municipal et désirez appuyer notre démarche, contactez-nous à ***legrosbonsens@gmail.com***. Un simple « oui » nous permettra d'ajouter votre organisation à la liste de nos appuis et d'ainsi montrer à l'administration Tremblay-Dauphin et à la Fraternité des policiers et policières de Montréal que le désaccord est généralisé.

N.B. Si vous représentez un média, s'il vous plait, ne pas diffuser la lettre. Nous vous renverrons la version avec les appuis pour la diffusion.



Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

2065 rue Parthenais, local 383, Montréal (QC), H2K 3T1 • Tél: (514) 390-0110

Formulaire de consultation sur l'Aide financière aux études

Le présent questionnaire s'inscrit dans un processus de consultation lancé par l'ASSÉ dans le but d'élaborer une plate-forme de revendications sur les améliorations devant être apportées au régime québécois d'Aide financière aux études. Dès le début de la session d'automne 2009, l'ASSÉ veut mettre de l'avant une vaste campagne sur l'Aide financière aux études dans le but d'améliorer les conditions matérielles de la population étudiante. Revendication historique du mouvement étudiant, l'amélioration progressif du système de prêts et bourses consiste en un cheval de bataille important pour la lutte à venir. Vous serez éventuellement consulté en assemblée générale sur les revendications précises que l'ASSÉ va adopter, mais d'ici là, nous souhaitons connaître votre opinion dans le but d'orienter notre travail de documentation en remplissant ce petit formulaire. Notez que vous pouvez également remplir un formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.asse-solidarite.qc.ca>

Problèmes du régime de l'AFE

1) A. Bénéficiez-vous de l'AFE ou avez-vous bénéficié de l'AFE aux études par le passé ?

- A. Oui
- B. Non

Pour quelle(s) année(s)? _____

Quels montants au total avez-vous reçu en

-- prêts : _____

-- bourses : _____

B. Bénéficiez-vous d'un autre type d'aide financière ou avez-vous bénéficié d'un autre type d'aide financière par le passé ? (Par exemple, prêt contracté auprès d'une institution financière privée non-gouvernementale).

- A. Oui
- B. Non

Pour quelle(s) année(s)? _____

Quel est le type d'aide que vous avez reçu:

Quels montants au total avez-vous reçu en

-- prêts : _____

-- bourses : _____

2) Avant la réforme de l'AFE de 2005, trois versements par année étaient effectués et le tout était géré par l'État lui-même. Appréciez-vous, aujourd'hui, les méthodes de versement de l'aide financière?

- A. Oui (passez directement à la question 3)
- B. Non

Pourquoi? (plusieurs réponses possibles)

- A. Versement et gestion par les banques
- B. Dépôt mensuel
- C. Modifications du calcul au cours de l'année
- D. Autre : _____

<p>3) Qui devrait, selon vous, bénéficier de l'aide financière aux études?</p> <p>A. Les étudiantes et les étudiants venant de milieu défavorisés B. Les étudiants et les étudiantes qui ne travaillent pas C. Les étudiant-e-s qui sont économiquement indépendant-e-s de leurs parents D. Tous les étudiants et toutes les étudiantes qui en font la demande</p>	<p>4) Selon vous quels devraient être les critères afin d'être considéré-e comme étudiant indépendant ou étudiante indépendante financièrement ? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Se marier B. Avoir un enfant C. Départ du domicile familiale D. Être rendu au deuxième cycle universitaire dans son cheminement académique E. Avoir travaillé à temps plein pendant deux années sans être aux études F. Cela devrait être automatique</p>
<p>5) Quels frais devraient couvrir l'aide financière aux études? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Les frais de subsistances (se nourrir, se loger, etc.) B. Les frais d'inscriptions et de scolarité C. Les livres scolaires D. Tout le matériel scolaire E. Le transport F. Les frais médicaux (dentistes, optométriste, médecins spécialistes)</p>	<p>6) Qu'est-ce que le calcul de l'AFE devrait prendre en compte? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Le salaire de nos parents B. Notre propre salaire C. Notre programme d'études D. Notre situation sociale E. Autre : _____</p>
<p>7) Existe-t-il des situations qui nécessiteraient un soutien supplémentaire de la part de l'État ? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Être économiquement indépendant de ses parents B. Avoir un ou plusieurs enfants C. Être atteint d'une déficience intellectuelle D. Avoir un handicap physique E. Autre : _____</p>	<p>8) Quelles sont, selon vous, les principales lacunes du système d'aide financière aux études au Québec ? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Aucune lacune, l'AFE répond à mes besoins B. Les critères d'éligibilité C. Calcul peu généreux D. Présence de prêts E. La non indexation des montants F. Mode de versement G. Ententes et modalités de remboursement des dettes d'études H. Contributions parentales, étudiantes, du conjoint/de la conjointe I. Autre : _____</p>
<p>9) A. À la fin de vos études, à combien se chiffrent votre dette d'étude (approximation) : _____</p> <p>B. Dans tous les cas, êtes-vous satisfaits ou satisfaites du régime d'aide financière aux études attribuée par le gouvernement du Québec?</p> <p>A. Oui B. Non C. Indifférence</p>	<p>10) Face à la récession, croyez-vous que le budget de l'AFE devrait :</p> <p>A. Augmenter B. Diminuer C. Rester le même</p> <p>Pourquoi : _____ _____</p>

<p>11) Selon vous, à quoi ressemblerait un plan d'action qui amènerait le gouvernement à satisfaire les revendications étudiantes ?</p> <p>A. Discussion avec le gouvernement B. Recours collectifs C. Campagnes de pétitions D. Journées de grève rotatives E. Grève générale illimitée F. Autres : (Donnez vos idées)</p> <hr/> <hr/>	<p>12) Devrait-on transformer les prêts en bourses dans le cadre du programme de l'AFE afin d'enrayer l'endettement étudiant?</p> <p>A. Oui B. Non</p> <p>Pourquoi :</p> <hr/> <hr/>
--	---

Autres commentaires :

Veillez nous faire parvenir ce formulaire complété :

✉ par la poste au 2065 rue Parthenais, local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

✉ Au local de votre association étudiante

Si vous voulez plus d'information sur l'aide financière aux études et les luttes menées pour améliorer celle-ci, écrivez-nous un courrier électronique à: webmestre@asse-solidarite.qc.ca